

Mandat

Note

Si une personne souhaite acheter par l'intermédiaire d'un agent et si ce dernier est personnellement engagé sur le bordereau d'achat, elle doit obligatoirement donner une autorisation d'achat spécifiant que l'agent agit pour son compte. Sinon, l'agent en tant qu'enchérisseur sera considéré comme personnellement responsable de l'achat.

Toutes les autorisations d'achat doivent être remises au bureau d'ARQANA à Deauville au moins 48 heures avant le début de la vente. Aucune autorisation ne sera prise en compte passé ce délai.

Autorisation

A : _____ Date : _____

BP 23100 - 14803 Deauville Cedex (France)

Je soussigné M. _____

demeurant _____

désigne nommément M. _____

Adresse _____

d'agir en qualité d'agent pour mon compte et d'acheter en mon nom à la vente qui se tiendra à Deauville, et d'accomplir toutes les formalités pour ce faire avant et après la vente.

Je m'engage à régler tous les achats (pour un montant maximum hors frais de _____ €) de mon agent en accord avec les conditions de vente d'ARQANA/ARQANA Trot dont j'ai pris connaissance au préalable.

Cette autorisation n'est donnée que dans la mesure où elle n'est pas révoquée par mes soins en écrivant à ARQANA /ARQANA Trot par lettre recommandée AR remise au plus tard la veille de la vente.

Nom et adresse de mon organisme bancaire : _____

Prénom, Nom : _____ Signature :

Adresse : _____

Note pour l'Agent

Cette autorisation dûment remplie et signée doit être remise, contre reçu, entre les mains d'ARQANA/ARQANA Trot dans le délai requis et tout achat fait par vos soins en qualité d'agent doit être notifié au service comptable.

Le bordereau d'achat signé par vous après l'adjudication doit porter la mention que vous agissez pour la personne auprès de laquelle vous êtes mandaté en y mettant ses prénoms et nom ; vos prénoms et nom doivent y figurer clairement.